Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le
ID : 014-211404371-20230329-DELIB_2023_040-DE

VILLE DE mondeville

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

23/03/2023

AFFICHEE LE :

23/03/2023

.

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 24

VOTANTS : 28

DATE D'AFFICHAGE DE LA LISTE DES DÉLIBERATIONS

30/03/2023

**L'an deux mil vingt-trois, le 29 mars, à 20h00**
**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

**PRÉSENTS** : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Denis LE THOREL, Fabienne KACZMAREK, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

**ABSENTS :** Dominique MASSA, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Chantal HENRY

**PROCURATIONS** : Dominique MASSA à André VROMET, Laurence FILOCHE-GARNIER à Hélène BURGAT, Gilles SEBIRE à Bertrand HAVARD, Laetitia POTTIER-DESHAYES à Corine RAYMONDE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

**DEMANDE D'INTERVENTION DE LA SAFER POUR L'ACQUISITION DE DEUX PARCELLES DE TERRAIN RUE BRIERE**

DELIBERATION N° **DELIB/2023/040**
RAPPORTEE PAR : Monsieur Serge RICCI



Signé par : Hélène BURGAT
Date : 04/04/2023
Qualité : MAIRE

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le
ID : 014-211404371-20230329-DELIB_2023_040-DE

La Ville de Mondeville mène une politique ambitieuse en matière de renaturation visant à améliorer le cadre de vie, végétaliser les espaces et préserver la présence de productions alimentaires sur son territoire. Le quartier Valleuil en est un exemple.

A proximité immédiate de ce nouveau quartier, deux parcelles d'une surface de 6 047 m2 situées en zone naturelle du Plan Local d'Urbanisme et cadastrées CA204 et CA211 (cf. plan joint), sont actuellement en vente. Elles étaient jusque récemment exploitées en maraichage.

La SAFER, compétente notamment pour accompagner les collectivités dans la préservation de leurs parcelles agricoles, sollicite l'avis de la Commune pour cette mutation.

L'acquisition de ces parcelles permettrait de conserver leur nature agricole, tout en préservant une zone humide à proximité immédiate de la Gronde, et de favoriser l'émergence de projets en lien avec l'activité maraichère.

Ainsi, il est proposé de solliciter l'intervention de la SAFER pour qu'elle se porte acquéreuse des parcelles CA204 et CA211 puis de demander la rétrocession à la Ville. L'estimation du coût de revente à la commune de Mondeville s'élèverait à 106 500€, dont 92 000 € pour l'achat des parcelles, et 14 500 € de frais d'acte et de gestion.

Par conséquent,

Vu le Code rural et de la pêche maritime,

Après consultation de la commission de la Commission urbanisme et transition écologique du 16 mars 2023,

**Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide**

- **DE SOLLICITER** la SAFER pour l'acquisition des parcelles CA204 et CA211,
- **DE CONFIRMER** le rachat de ces parcelles auprès de la SAFER au prix de 92 000 €, majoré des frais d'acte et de gestion,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer tout se rapportant à la présente délibération.

| | POUR | CONTRE | ABST. | NE PREND PAS PART AU VOTE |
|---|---|---|---|---|
| **VOTE** | **28** | **0** | **0** | **0** |

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
**Hélène BURGAT**

**Service de la Documentation Nationale du Cadastre**
**82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex**
**SIRET 16000001400011**

©2022 Direction Générale des Finances Publiques